

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 8

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Comptes de 1934/35 et budget 1935/36.

Recettes	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36	Dépenses	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Société forestière.							
Cotisations des sociétaires	5.700	5.781,—	5.800	Comité permanent	1.400	1.031,10	1.400
Subvention fédérale	6.100	6.400,—	6.400	commissions			
Subvention de la Société vaudoise de sylviculture	200	200,—	200	Administration et imprimés	300	693,20	500
Abonnements:				Périodiques:			
Zeitschrift f. Forstwesen	4.600	5.006,25	5.000	Zeitschrift f. Forstwesen	11.500	11.681,45	11.500
Journal forestier	2.500	3.070,60	3.000	Journal forestier	8.000	7.859,20	8.000
Insertions	500	747,—	500	Subventions	350	350,—	350
Subventions diverses	900	970,—	900	Concours	300	308,—	—
Suppléments	50	135,50	—	Divers	350	215,50	350
Intérêts et divers	350	243,55	200	Excédent des recettes	—	415,45	—
Excédent des dépenses . . .	1 000	—	—	Total	22.200	22.553,90	22.100
<i>Total</i>	<i>22.200</i>	<i>22.553,90</i>	<i>22.100</i>				

Recettes	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36	Dépenses	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36
	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
B. Fonds pour publications.							
Subventions des cantons	4.200	3.830,—	3.500	Suisse forestière	20	60,—	60
Ventes:				I nostri boschi	2.500	2.877,—	—
Suisse forestière	50	76,15	50	Suppléments et publications diverses	3.000	1.548,50	3.000
Unser Wald	250	261,15	400	Subventions à publications forestières	—	—	1.000
Forêts de mon pays	50	—	—	Divers	200	52,75	240
Il God Grischun	500	732,—	100	Excédent des recettes	1.730	2.702,50	400
I nostri boschi	2.000	2.000,—	200	Total	7.450	7.240,75	4.700
Suppléments	—	—	—				
Intérêts	400	341,45	350				
<i>Total</i>	<i>7.450</i>	<i>7.240,75</i>	<i>4.700</i>				
C. Fonds pour voyages d'étude (Fonds Morsier).							
Intérêts	550	585,20	550	Subsides	600	—	550
Excédent des dépenses	50	—	—	Excédent des recettes	—	585,20	—
<i>Total</i>	<i>600</i>	<i>585,20</i>	<i>550</i>	<i>Total</i>	<i>600</i>	<i>585,20</i>	<i>550</i>

Fortune de la Société au 30 juin 1935.

A. Société forestière.	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1934	9.774, 05
Excédent des recettes	415, 45
Solde au 30 juin 1935	10.189, 50

Dont: 5.000, — fr. obligation

4.097,80 » compte-courant Banque cantonale vaudoise (13 674)

1.091,70 » compte de chèques II/5479

10.189, 50 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1 ^{er} juillet 1934	15.566, 65
Excédent des recettes	2.702, 50
Solde au 30 juin 1935	18.269, 15

Dont: 13.840,45 fr. carnet Crédit foncier vaudois (418 731)

4.428, 70 » compte de chèques II/5479

18.269, 15 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1 ^{er} juillet 1934	15.608, 80
Excédent des recettes	585, 20
Solde au 1 ^{er} juillet 1935	16.194, —

Dont: 15.000,— fr. en titres déposés à la Banque cantonale vaudoise
(valeur au cours 30 juin 14.394,— fr.)

1.194, -- » carnet de dépôt, Banque cantonale vaudoise
(29 797)

16.194, — fr.

Lausanne, juillet 1935.

Société forestière suisse,

Le caissier : *F. Grivaz.*

**Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent,
du 8 juillet 1935, à Zurich.**

Présents: Tous les membres, à l'exception de M. *Winkelmann*, directeur, absent du pays. M. le professeur *Knuchel* a assisté à une partie de la séance.

1^o A la suite de la propagande faite pour gagner de nouveaux sociétaires, ont été reçus ceux dont les noms suivent :

Commission forestière de *Bettlach*
» » » *Langendorf* } par l'inspectorat forestier I,
» » » *Oberdorf* Soleure.
» » » *Selzach*
» » » *Aeschi*
» » » *Biberist* } par l'inspectorat forestier II,
» » » *Biezwil* Soleure.
» » » *Etzikon*

M. *Lätt Fritz*, garde-forestier, à *Mühledorf*.

Corporation forestière *Binzen-Einsiedeln*.

M. *Schmid Luzi*, Oberförster, à *Arosa*.

Ont démissionné :

M. *Amgwerd Karl*, propriétaire, à *Leutschach (Steiermark)*.

La commission forestière de *Schuls*.

2^o Un congrès forestier international aura lieu, en été 1936, à Budapest; la délégation de la Suisse comprendra un représentant de la Société forestière suisse.

3^o On a demandé, fréquemment, s'il est possible d'acquérir des clichés ayant servi à l'illustration d'articles parus dans nos deux périodiques. Le comité permanent a répondu négativement; par contre, de tels clichés peuvent être prêtés pour des buts forestiers.

4^o On boucle les comptes pour l'exercice 1934/35 de la Société forestière suisse, inclusivement ceux des fonds pour publications et pour voyages d'étude. Les résultats s'écartent peu des prévisions. Lors de l'établissement du nouveau budget, il a été prévu, au « fonds pour publications », à la rubrique « subventions pour publications forestières », une somme de 1000 fr. Cela permettra au comité de subventionner — après examen par celui-ci — toute publication forestière dont le but serait conforme à celui prévu aux statuts du fonds en cause.

5^o Les travaux préparatoires pour la publication d'un répertoire des journaux ont progressé, si bien qu'il sera possible, lors de l'assemblée générale à Coire, de faire des propositions définitives à ce sujet.

(Trad.)